

الرقم	الموضوع المرأة في الوسط الريفي	مركز المرأة العربية للتدريب والبحوث 
البلد : تونس	موقع الواب :	
العدد و [ص]:	التاريخ 2010-10-23	
المصدر : Le Renouveau		

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE MONDIALE DE LA FEMME RURALE

Commercialisation des produits de la femme rurale

Vers la généralisation des points de vente et de collecte dans toutes les régions

L'Institut national de pédagogie et de la formation continue de Sidi Thabet (Gouvernorat de l'Ariana) a abrité, hier, une conférence nationale sur «La réalité et les perspectives de commercialisation des productions de la femme rurale».

Cette manifestation entre dans le cadre de la célébration de la journée mondiale de la femme rurale.

Les recommandations issues de cette rencontre insistent sur la consolidation de l'adhésion de la femme rurale aux groupements de développement et l'amélioration du climat d'investissement au profit de la femme rurale.

Elles appellent, en outre, à la mise en place d'une carte d'investissement et de commercialisation de leurs productions agricoles, à travers la généralisation des points de vente et collecte, dans toutes les régions de la République.

Elles incitent, d'autre part, à la rationalisation de la coordination entre les divers intervenants, dans le domaine de la promotion de la femme rurale, afin de dynamiser davantage son rôle dans le développement, grâce à l'adoption de plans de développement locaux qui prennent en considération les besoins et les priorités de la femme rurale, selon les spécificités de chaque région.

Parmi les principaux sujets de cette conférence, l'évaluation de la participation économique de la femme rurale dans le secteur agricole et l'adoption de métho-

dologies adaptées aux conditions de la femme, dans l'identification et l'exécution des projets de développement ainsi que des interventions autour de l'amélioration de l'environnement économique, social et culturel, en milieu rural.

Encouragement des femmes agricultrices à créer des projets intégrés

M. Abdesselam Mansour, ministre de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques et de la Pêche, a mis en exergue, à cette occasion, l'importance du rôle dévolu à la femme rurale, dans le développement, en particulier dans les domaines de la production agricole, de la transformation des cultures et de l'artisanat, pour constituer une force d'impulsion au niveau de l'emploi et de la production. Il a relevé, dans ce sens, l'évolution du nombre des exploitantes agricoles et d'investisseurs femmes dans le secteur, grâce aux programmes et aux incitations décidés par l'Etat à leur profit.

Le ministre a expliqué que l'intérêt constant à cette catégorie active se reflète à travers l'instauration, par le Chef de l'Etat, depuis 1998, d'une stratégie nationale de promotion de la femme rurale visant sa participation au processus de développement et la dynamisation de son rôle dans son environnement. Le Président de la République a, aussi, décidé, à l'ouverture du congrès de l'Union tunisienne de l'agriculture et de la pêche (UTAP), en 2010, de réali-

ser une étude sur la réalité et les perspectives de commercialisation des produits agricoles des femmes rurales, afin de déterminer les moyens adaptés pour les rassembler dans des structures professionnelles leur garantissant la commercialisation de leurs productions.

Il a fait remarquer, à ce propos, que le ministère de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques et de la Pêche poursuit l'opération d'insertion automatique de la femme rurale dans les grands projets de développement agricoles intégrés. Le ministère oeuvre, d'autre part, à inciter les femmes agricultrices à créer des projets intégrés, faciliter la communication avec les établissements de financement, afin de permettre à la femme rurale de disposer des ressources nécessaires.

De son côté, Mme Bébia Bounnek Chihi, ministre des Affaires de la Femme, de la Famille, de l'Enfance et des personnes âgées, a mis en exergue les mesures présidentielles décidées en vue de favoriser l'écoulement sur le marché des produits agricoles des femmes.

Elle a indiqué que la rencontre, qui se tient sous le haut patronage du Président de la République, s'inscrit dans le droit fil des choix nationaux visant à mobiliser toutes les potentialités disponibles pour relever les défis du secteur, à l'heure de la mondialisation et de la compétitivité.

Mme Chihi a souligné l'im-

portance de conforter le rôle de la femme agricultrice dans la garantie de l'efficience et de la pérennité des projets agricoles.

La femme, un partenaire actif dans la promotion du secteur agricole

La femme tunisienne, qui représente la moitié de la main-d'œuvre agricole, est aujourd'hui un partenaire actif dans la promotion du secteur, a-t-elle affirmé. Et depuis 1992, le nombre des femmes qui investissent en agriculture a évolué de façon notoire, a affirmé la ministre, relevant que d'importants objectifs relatifs à la promotion des conditions de la femme rurale ont été définis dans le programme présidentiel «Ensemble, relevons les défis». Il s'agit, notamment, de la lutte contre l'abandon scolaire de la jeune fille rurale, la réduction de l'analphabétisme auprès de cette catégorie sociale, l'intensification des programmes de diffusion de la culture des droits de la femme et de la famille en milieu rural et la généralisation des centres de la jeune fille rurale.

La ministre a salué, également, les efforts déployés par M^{me} Leila Ben Ali, épouse du Chef de l'Etat et présidente de l'Organisation de la femme arabe (OFA), en matière de consolidation de la prise de conscience de la femme de ses droits et de son rôle dans l'impulsion du processus de développement intégral. (TAP)

Inauguration d'une exposition

M. Abdesselam Ben Mansour, ministre de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques et de la Pêche, et Mme Bebia Bouhnaq Chihi, ministre des Affaires de la femme, de la famille, de l'enfance et des personnes âgées, ont ouvert, hier après-midi, une exposition pour la commercialisation des produits agricoles des femmes rurales.

Cette exposition se poursuit jusqu'au 26 octobre 2010, avec la participation de femmes rurales des gouvernorats de La Manouba, Zaghouan, Nabeul, Béja, Sidi Bouzid, Siliana, Jendouba, Kairouan, Mahdia et Monastir, des gouvernorats concernés par le programme d'orientation destiné aux femmes rurales dont l'exécution est supervisée par le ministère de l'Agriculture.

Les deux ministres ont parcouru les différentes ailes de cette exposition organisée par le ministère de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques et de la Pêche, et le ministère des Affaires de la femme, de la famille, de l'enfance et des personnes âgées.

Des produits agricoles diversifiés, notamment le miel, les huiles végétales, aromatiques et médicinales, des produits alimentaires desséchés et en conserve, ainsi que des produits en osier y sont exposés.

En outre, les deux ministres ont pris connaissance des attentes des artisanes, notamment concernant la commercialisation de leurs productions. (TAP)